

## TRANSPORT DE RENSEIGNEMENTS

Transport: Envoi de renseignements ou de biens de nature délicate, à partir d'une zone à accès contrôlé, entre personnes ayant fait l'objet d'une enquête de sécurité ou ayant une autorisation de sécurité, et dont les fonctions exigent qu'elles prennent connaissance des renseignements ou aient accès aux biens en question.

## Notes:

- 1. Zone contrôlée : combinaison de la zone de travail, de la zone de sécurité et de la zone à haute sécurité, auxquelles l'accès est restreint.
- 2. Adresse: adresser normalement au service responsable; mais lorsqu'il faut restreindre l'accès, ajouter «...À être ouvert seulement par...(nom ou poste)».

  3. Sur l'étiquette, inscrire
- l'adresse complète de destination ou de retour et le numéro de téléphone du porteur.

  4. Contratte le section des serviers de serviers de
- 4. Contacter la section des services administratifs (ISDF) pour des valises sécuritaires.

  Attention: Chaque fois que des

frontières internationales sont traversées, l'utilisation de la valise diplomatique du MAECI est recommandée. Pour les procédures de manutention des documents du Cabinet, des renseignements ou des biens Très Secret ou de l'OTAN, consulter le chapitre 2 du Manuel des instructions de sécurité ou contacter le Service de distribution du MAECI (SBG).

## DESTINATION

DANS L'ÉDIFICE L.B. PEARSON, À L'INTÉRIEUR D'UNE ZONE À ACCÈS CONTRÔLÉ'

(À l'intérieur de toutes les tours et entre les tours A, B et C lorsqu'on utilise les passages de raccordement entre tours)

DANS L'ÉDIFICE L.B. PEARSON, À L'EXTÉRIEUR D'UNE ZONE À ACCÈS CONTRÔLÉ'

(Lorsqu'on traverse les zones publiques, les halls d'entrée, les corridors du sous-sol ou le garage)

DE LA CENTRALE DU MAECI À TOUTE DESTINATION AU CANADA

(Par ex., Place Vanier, l'AC de TPSGC., Bureau du Conseil privé et autres ministères fédéraux. Les documents doivent rester en tout temps sous le contôle du porteur)

> D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE CANADIENNE À UNE DESTINATION DANS LE PAYS HÔTE

D'UNE MISSION DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE À UNE DESTINATION À L'EXTÉRIEUR DU PAYS HÔTE